



Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,
- Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
Président N°1				
Secrétaire Général N°2				
Trésorier N°3				
Arbitre N°4				
Educateur N°5				

Femme N°6				
Médecin N°7				
Football diversifié N°8				
N°9				
N°10				
N°11				
N°12				
N°13				
N°14				
N°15				

Rappel n°1 : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un représentant des éducateurs, une femme, un médecin, un représentant du football diversifié

Rappel n°2 : L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins trois (3) ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales ou départementales. Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative. Il convient de transmettre la preuve de la concertation de l'association représentative.

Rappel n°3 : L'éducateur doit être membre d'une association groupant les éducateurs de football disposant de sections régionales ou départementales. Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative. Il convient de transmettre la preuve de la concertation de l'association représentative.

Rappel n°4 : Le candidat au titre de représentant du football diversifié sur la liste doit être ou avoir été membre d'une commission de la Ligue ou du District, en charge du Football d'Entreprise, du football loisir, du Futsal ou du Football pour tous.

